

Discours de Monsieur Pierre GRABER, ancien président
de la Confédération, lundi 26 avril 1982

J'aurais beaucoup aimé - et je ne suis pas le seul - que ce soit le doyen des lauréats qui prononce maintenant la parole. Monsieur Max Petitpierre a préféré que ce soit le benjamin. Nos relations sont très anciennes. Jamais je n'ai contrarié M. Petitpierre. Je ne voulais pas commencer aujourd'hui.

Ces relations furent d'abord celles de professeur à étudiant, à l'époque où M. Petitpierre occupait la chaire de droit civil comparé, en remplacement de Sauser Hall (une nouvelle fois en Turquie où déjà il avait introduit le Code civil suisse et le Code de procédure civile du canton de Neuchâtel).

Il faut dire que, jugeant leurs professeurs, les étudiants d'alors ne pratiquaient pas encore l'a priori critique.

Nous nous sommes retrouvés à Berne une quinzaine d'années plus tard. L'un étant Chef du département qui s'appelait alors politique, l'autre membre, puis président de la Commission des affaires étrangères. Je n'ai pas contrarié M. Petitpierre davantage (il n'y avait d'ailleurs pas de quoi).

Il faut dire qu'il n'y avait pas tellement de parlementaires, à cette époque qui, dans l'espoir le plus souvent vain de gagner en autorité, s'en prenaient systématiquement à celle des membres du Conseil Fédéral.

Il faut dire aussi que M. Petitpierre jouissait de la sympathie d'un certain nombre de parlementaires, dont j'étais, pour avoir osé secouer quelques usages poussiéreux ou braver, en matière politique, les idées dominantes, avec la plus tranquille des assurances.

Vous ne pouvez pas imaginer à quel point M. Petitpierre avait fait sensation - pour ne pas dire scandale - en arrivant un beau matin à Berne, avec sa propre voiture, pire, au volant de sa propre voiture.

Il faut dire encore que si un conseiller fédéral voulait être populaire - à cette époque toujours - il était indiqué qu'il prenne le tram, de préférence derrière parmi les fumeurs de stumps.

Il existe aujourd'hui encore un certain nombre d'Helvètes, aux bras généralement noueux, qui identifient démocratie à rusticité.

Les membres du gouvernement fédéral avaient le droit, pour leurs déplacements officiels, de demander une voiture au département militaire, jusqu'à un plafond de 3000 km par an. C'est mieux aujourd'hui. Le progrès n'est pas un vain mot.

Quant à la décision du Chef du Département politique de se rendre à l'étranger, elle relevait du défi, pour ne pas dire de la provocation. Ainsi, c'est sous forme de voyage privé que des collègues avaient fini par tolérer que M. Petitpierre se rende à Paris, en 1946, pour y rencontrer Georges Bidault et Paul-Henri Spaak, premier président de l'Assemblée générale de l'ONU et leur expliquer la position suisse.

M. Petitpierre était d'ailleurs partisan de principe de l'adhésion à l'ONU, sous condition que l'institution reconnaisse expressément notre neutralité. Cette condition n'était pas réalisable puisque l'ONU, sur le papier de sa charte, constituait alors une organisation de sécurité collective disposant du moyen contraignant des sanctions militaires.

S'ajoute à cela que la neutralité n'avait pas bonne presse du tout et que Spaak, précisément, avait tenu à ce propos, et nous concernant, des propos plutôt massifs.

Tout a changé depuis lors, l'ONU elle-même et les jugements portés sur la neutralité, le droit à la neutralité finissant même par être reconnu expressément dans l'Acte final d'Helsinki. C'est ici, à Genève, que le nouveau secrétaire général de l'ONU a tenu à souligner que la neutralité ne pourrait en aucun cas faire obstacle à l'adhésion. La question de demander à l'ONU la reconnaissance de notre neutralité ne se pose donc plus. C'est à nous d'en définir les limites et les obligations qui en découlent.

Aujourd'hui l'affaire des Malouines est une nouvelle occasion pour les adversaires de l'adhésion de dénoncer l'impuissance du "machin". Mais si l'ONU disposait d'un pouvoir supranational capable d'imposer aux Etats membres la participation à des sanctions militaires, c'est alors que les mêmes crieraient: jamais !

Je me souviens aussi des remous sérieux soulevés par votre première visite officielle à l'étranger, et pourtant vous aviez choisi prudemment de vous rendre en Suède.

Je me souviens encore que vous n'aviez pu assister aux premières sessions ministérielles de l'OCDE, à la grande surprise de vos collègues étrangers et que lorsque le Conseil fédéral avait fini par lever son opposition, il y avait eu aussitôt interpellation au Conseil national. Aujourd'hui la question ne se poserait plus. Je veux dire que, le poids de l'économie étant devenu ce qu'il est, il ne viendrait même plus à l'idée du gouvernement d'envoyer le Chef du Département des affaires étrangères à une session de ce qui rappelle maintenant l'OCDE.

Mais il vous a fallu braver l'opinion jusque-là dominante dans des affaires beaucoup plus sérieuses, notamment lorsqu'il s'est agi, par exemple, de rétablir des relations longtemps interrompues avec l'Union soviétique.

J'entends encore ces débats sinon houleux du moins très vifs, au niveau des commissions déjà, où les opposants s'exprimaient

presque tous - j'allais dire dans la langue de Goethe, je dirai plutôt dans la langue que l'on parle chez nous et qu'on appelle, curieusement, le bon allemand.

C'était une heureuse inspiration d'ajouter au dogme de la neutralité le principe complémentaire de la solidarité, avec l'universalité pour corollaire. Il était important de démontrer que neutralité ne signifie pas repli égoïste sur soi-même, sur les seuls intérêts nationaux et refus de prendre sa part de responsabilité dans le règlement des affaires mondiales. Le professeur Freymond l'a magistralement exposé : depuis la fin de la guerre, ce sont toujours les mêmes vues qui ont prévalu, les mêmes principes qui ont été appliqués, adaptés par vos successeurs, M. Wahlen d'abord, M. Spüler ensuite, à des circonstances qui n'étaient plus les mêmes, à la cadence toujours plus rapide et contraignante qu'exigeait l'accélération des changements.

Dernière remarque à propos de la politique de neutralité (je parle bien de la politique et non pas du droit) : elle implique non seulement la recherche constante de l'impartialité, mais encore une pondération dans le comportement et une retenue dans l'expression qui veulent qu'aux yeux d'une large partie du peuple, il manquera toujours pas mal de plumes au panache des chefs successifs du Département des affaires étrangères. Ce qui n'a au demeurant que très peu d'importance.

La solidarité, elle s'exprime, le plus facilement, sous la forme de l'aide humanitaire, où il existe une solide tradition, à laquelle le peuple suisse demeure fidèle. Mais il s'agit là d'actes de générosité qui, pour être spontanés n'en sont pas moins éphémères.

L'apport du C.I.C.R. est beaucoup plus important. Les Suisses ne sont pas suffisamment conscients de la mesure dans laquelle l'action du C.I.C.R. sert à maintenir, dans de vastes régions du monde, une bonne image de leur pays, que les quelques touches sombres apportées par d'autres n'arrivent pas à beaucoup ternir. Son mérite est d'autant plus grand qu'au-delà

de ses tâches conventionnelles et traditionnelles, il a pris le risque d'étendre son action à des types de conflits et de situations qui rendent ses interventions toujours plus difficiles et délicates.

Sans doute y était-il moralement tenu. Il n'en faut pas moins l'en remercier. Pour ma part, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de lui rendre publiquement hommage.

Autre manifestation de la solidarité : la coopération au développement, à propos de quoi je dirai seulement que si l'aide publique suisse est satisfaisante au plan qualitatif, elle l'est beaucoup moins quant au volume. On se heurte ici à une forme d'égoïsme collectif et à une volonté obstinée, à une obsession d'économie à tout prix du parlement qui sont vraiment difficiles à accepter.

Le principe de la solidarité, il s'applique aussi à la recherche d'un nouvel ordre économique mondial ou, si vous préférez, d'un réaménagement des relations économiques mondiales comme on aime à le dire pudiquement chez nous. Même si les données concrètes relèvent de l'économie, c'est ici, de toute évidence, LE problème politique de la fin de ce siècle et sans doute bien au-delà, un problème lourd de tensions qui pourraient déboucher sur les pires confrontations.

Si lancinant et grave qu'il soit, celui des relations Ouest-Est me paraît prioritaire quand même, en ce sens qu'il met en cause plus immédiatement la paix mondiale à laquelle nous aspirons, comme d'ailleurs tous les autres.

Ici, la Détente a manifestement atteint le sommet de sa courbe à Helsinki, pour ne cesser de redescendre depuis lors. L'Ouest est bien obligé de constater que le bilan est actuellement largement déficitaire pour lui. Dans cette aventure, tous les Occidentaux ne poursuivaient pas exactement les mêmes objectifs, les Américains, les Allemands, en particulier, visant des objectifs très spécifiques. Mais tous ont vu leurs

espoirs déçus et ont dû se rendre à cette évidence que la détente ne signifiait pas une nouvelle phase dans les relations internationales mais bien plutôt "la poursuite de la même politique avec d'autres moyens", pour reprendre la formule de Clausewitz.

Notre pays, j'en suis convaincu, a fait preuve d'un sain réalisme en proposant à Madrid l'interruption d'une conférence dont les jeux devenaient dérisoires. Il y aura quoi de changé cet automne au moment prévu pour la reprise des travaux ? Quoi, si ce n'est l'accomplissement de la "normalisation" en Pologne et l'apparition, sur d'autres fronts, d'autres nuages sombres ?

Le baromètre de Madrid ne fait que mesurer la température, il ne la fait ni monter, ni descendre.

La course aux armements se poursuit de plus belle, y compris la prolifération nucléaire qui a déjà gagné et ne manquera pas de s'étendre dans le Tiers Monde (ce qui démontre bien la folie des hommes).

On peut bien appeler régionaux les conflits qui se déroulent ou se préparent à un nombre croissant de points chauds du globe et notamment dans l'hémisphère sud. Il est impossible de ne pas voir les liens qu'ils ont avec la confrontation, avec la rivalité des super-puissances. Leur potentiel explosif est donc beaucoup plus que préoccupant.

J'arrête ici ces réflexions moroses. Alors que "le système mondial est devenu ingouvernable" (je crois bien que j'emprunte cette formule à M. le professeur Freymond), il faut bien convenir que l'art de la politique, qui est l'art de dominer les événements et les hommes, est un art qui demeure fascinant sans doute, mais qui est devenu bien difficile.

Il ne faudrait pas que j'oublie que je suis ici pour remercier, au nom des quatre Anciens, pour l'honneur qui leur est fait dans cette ville, tellement internationale que lorsqu'on longe le Lac de Genève, il faut prendre la route de Suisse pour gagner les rivages du Léman des Vaudois et Valaisans.

Après tout ce qui a été dit à notre propos, nous allons sortir d'ici ruisselants de compliments. C'est un accident auquel on n'est guère exposé aussi longtemps qu'on exerce la fonction. C'est au moment de l'abandonner qu'on y a droit une première fois. Nous sommes, tous les quatre, passés par là.

Où alors c'est au moment de l'éloge funèbre. Nous ne nous en réjouissons pas au point de souhaiter que ce soit le plus vite possible.

Mais je voudrais remercier surtout la Fondation pour l'hommage qu'elle nous a rendu en nous remettant son prix. Une telle idée, vraiment, ne pouvait germer qu'à Genève.